

Les mois de juillet et d'août constituent toujours une période de transition. L'année civile commence en janvier mais le mois de septembre est celui de la rentrée avec son lot de nouveautés. Saché n'échappe pas à cette règle.

Qui évoque la rentrée pense bien sûr à l'école. Les effectifs sont en hausse : 169 élèves au total, ce qui a nécessité de la part de l'inspection académique la création d'un demi-poste d'enseignant supplémentaire.

La loi sur les nouveaux rythmes scolaires s'applique désormais dans l'ensemble des écoles publiques. Les élèves iront à nouveau en classe quatre jours et demi par semaine avec un objectif officiel : cinq matinées d'apprentissage, des journées moins longues et mieux équilibrées. Dans notre village les élèves fréquentent maintenant l'école le mercredi matin de 8h30 à 11h30 tandis que le mardi et le vendredi les cours cessent à 15h. Les activités périscolaires se déroulent alors jusqu'à 16h30.

La mise en œuvre de cette réforme s'est faite dans la concertation : enseignants et parents ont été associés à la réflexion. Un questionnaire a été distribué aux familles afin de connaître leurs souhaits et leurs suggestions. La participation des élèves est massive : 95% des enfants scolarisés s'adonnent à ces activités. La commune a dû acheter du matériel et recruter cinq animateurs. Deux personnes bénévoles apportent leur concours. Malgré l'aide de l'Etat de 50 euros par enfant et par an pour cette année, ces nouvelles activités coûtent cher. Nous avons fait le choix de la gratuité pour les familles. Il faudra donc augmenter l'an prochain les impôts locaux de 1 point pour pouvoir faire face à ces nouvelles dépenses. Malgré cette décision, le taux d'imposition de la commune restera à un niveau particulièrement bas.

L'ouverture de l'école le mercredi matin nous amène à régler deux problèmes. Depuis la rentrée la cantine fonctionne le mercredi midi. Désormais les enfants peuvent être pris en charge le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 par les trois animateurs de l'association "Mille et une pattes". Cette offre est payante mais les familles reçoivent éventuellement une aide financière.

Enfin, un événement important date du 22 août : une épicerie est à nouveau ouverte dans le village. Le bâtiment, propriété de la commune de Saché, a pu être aménagé grâce à l'intervention de la Communauté de Communes du pays d'Azay le Rideau. Ceci facilite la vie de l'ensemble des habitants et des touristes d'autant plus que M. Hassouni ouvre son magasin tous les jours, sauf le lundi, jusqu'à 20h.

Nous avons donc connu un été riche en changements.

Le Conseil Municipal



Délégation à Nisa
pendant les vendanges



MANIFESTATIONS PROPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

11 novembre 2014, Commémoration de l'Armistice 14-18 à 11 h au cimetière,
Vin d'honneur dans la salle Honoré de Balzac,
et **Repas des Anciens** avec animation, salle H. de Balzac, à 12h30
Renseignements et Réservations à la Mairie au 02.47.26.86.65

Le 22 Novembre, Théâtre tout public à partir de 8 ans,
"L'épouvantable histoire de Roméo et Juliette", Salle H. de Balzac, à 20h30,
Proposé par le CEDR et la Communauté de Communes du pays d'Azay le Rideau,
10€, gratuit pour les - de 12 ans.
Renseignements et Réservations à la Mairie au 02.47.26.86.65

MAIRIE DE SACHE

Place Alexander Calder
37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

mairie.sache@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi - Mercredi - Jeudi	9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Mardi - Vendredi	9 h 00 - 12 h 00
Samedi	10 h 00 - 12 h 00

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire, le lundi ou sur rendez-vous
Les Adjointes et les Conseillers Municipaux, sur rendez-vous
Le Conseiller Général, le samedi 9 h - 10 h - Communauté Communes - Azay

DANS L'AGENDA

25 octobre

Fête de la Si'trouille, pour les enfants de la commune, Bibliothèque, lecture de contes à 16h15, goûter et départ de la déambulation à 17h30, Bibliothèque et Saché Anim'

Buffet dansant, salle H. de Balzac, Amis de la Vallée du Lys

8 novembre

Inauguration de la Superette Multiservices "Les Saveurs de Saché", 29 rue Principale, à 15 h 30

11 novembre

Commémoration de l'Armistice 14/18 - Voir détails au recto

15 novembre

Loto, salle H. de Balzac, à partir de 20 h, Association Sportive de la Vallée du Lys

22 novembre

Théâtre tout public à partir de 8 ans, "L'épouvantable histoire de Roméo et Juliette" - Voir détails au recto

7 décembre

Loto, salle H. de Balzac, à 13h30, Anciens Combattants AFN

14 décembre

Marché de Noël, Place Calder et salle H. de Balzac, Saché Anim'
Concert, Eglise, à 15h

31 décembre

Réveillon du Nouvel An, salle H. de Balzac, Amis de la vallée du Lys

Château et Musée de Saché

Théâtre "Le Lys", 19 octobre, à 16h30, proposé par le CEDR et la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau,

Contes en famille " Les histoires de Bilboquet ", 30 octobre, 23 et 30 décembre, à 15h30,

Animations tous publics "Les impressions de Saché" 2 novembre et 28 décembre, à 14h30,

Tél. : 02 47 26 86 50, museebalzac@cg37.fr ou www.musee-balzac.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder

Tél : 02.47.73.22.57

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi - Jeudi

Vendredi - Samedi

9h00 – 12h00

Fermé le mercredi

DÉCHÈTERIE SACHÉ

ZA Les Aunays

37190 Saché

02 47 73 25 52

Horaires d'ouverture

Hiver : 01/10 au 31/03

Lundi : 9h-12h

Mercredi : 14h-17h30

Samedi : 9h-12h et 14h-17h30

DÉCHÈTERIE AZAY

Rue Gustave Eiffel

37190 Azay le Rideau

Horaires d'ouverture

Hiver : 01/10 au 31/03

Lundi, Samedi :

9h-12h et 14h-17h30

Mardi, Mercredi, vendredi :

14h-17h30

BON À SAVOIR

Un **défibrillateur** est installé sur la façade de l'ancienne bibliothèque Place Alexander Calder.

Le **Musée Balzac** dispose également de cet appareil, il est **accessible aux heures d'ouverture**.

Un bac de **récupération des cartouches d'imprimantes à jet d'encre vides** est à la disposition des administrés **à la Mairie**. L'enlèvement et le recyclage sont gratuits.

Les Saveurs de Saché Superette Multiservices - 29 rue Principale

Ouvert du mardi au dimanche.

Contact : 02.47.48.96.32 ou lessaveursdesache@voila.fr



LE CONSEIL A VOTÉ

Proposition d'achat d'une loge de vigne.

Création d'un centre de loisirs pour le mercredi après-midi.

Actualisation du temps de travail du personnel communal pour répondre aux besoins induits par la réforme des rythmes scolaires.

Avis favorable pour l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Acceptation du devis d'aménagement de l'accès au cabinet médical et au gîte.

Acceptation du projet de mise à disposition par l'Association des Parents d'Elèves d'une benne de récupération des papiers, journaux, etc.

Maintien du coût de location de la salle, malgré une augmentation du nombre de cours de Zumba et Hip-Hop.

Les **comptes rendu détaillés des Conseils Municipaux** peuvent être consultés sur www.sache.fr ou en Mairie.